

Téléphonie mobile

PRUDENCE OU PARANOÏA ?

Durant 70 ans, le plomb des peintures n'effrayait personne. Durant 50 ans, aucun lien n'était établi entre le tabac et le cancer du poumon. Durant 30 ans, l'amiante était manipulée sans crainte.

En 50 ans, la pollution électromagnétique a été multipliée par 400 et dans le même temps, aucune étude officielle n'a encore présenté les ondes comme un danger. Pourtant, un document de 1997 de l'assureur d'assurances Swiss Re, met en garde les compagnies qu'il assure :

« Les plaintes en responsabilité civile - en cours ou à venir - du fait des champs électromagnétiques pourraient se terminer favorablement pour les requérants et avoir des conséquences fatales pour les assureurs, il faut s'attendre à des coûts de défense faramineux ».

Cette mise en garde a bien été entendue par l'un des plus grands assureurs européens, Axa. Depuis 2007, une modification des conditions de ses contrats d'assurance place les ondes électromagnétiques au même rang que l'amiante ou le plomb.

Simple précaution ou mauvaise prémonition, cette décision d'Axa serait actuellement étudiée par ses concurrents. Vous pouvez rallumer votre téléphone et reprendre une activité normale...

Source : <http://www.bakchich.info/Les-mauvaises-ondes-des-compagnies,07394.html>

Correctif

FINI LE PRIX AU KILO ?

La grogne des usagers a eu raison de la politique tarifaire d'Orange... Concernant la TV sur iPhone, la précédente tarification pouvait engendrer pour l'abonné, des factures très salées (cf. **édition du 14 avril**).

C'en sera bientôt fini de la tarification au kilo-octet pour visionner la télévision sur son iPhone. Les abonnés qui ne bénéficient d'aucune offre permettant la réception gratuite de la télévision, seront désormais facturés «à la session» (50 centimes pour 20 minutes).

Selon Orange, «les clients iPhone qui seraient facturés au volume, bénéficieraient progressivement et automatiquement d'une tarification à la session». Seulement, ce changement de facturation n'interviendra pas tout de suite mais «avant l'été». En attendant la mise en place ce nouveau tarif, «l'accès à la TV d'Orange sur iPhone est rendu gratuit pour ces clients, et cela depuis le vendredi 10 avril 2009 à 19h00».

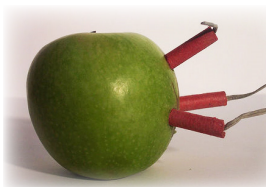


Par contre, pour les non-avertis qui ont testé dès son lancement le 7 avril, l'application sur leur iPhone, Orange ne prévoit pas de dessaler les factures...

Source : http://www.mac4ever.com/news/44015/tv_d_orange_l_evolution_tarifaire_en_details/

Insolite

ON AVAIT DIT PAS DE MISSILE...



Les terroristes auraient tort de ne pas lire l'accord de licence des logiciels d'Apple. Car il paraît qu'iTunes et QuickTime pourraient servir à fabriquer des missiles, des armes nucléaires, biologiques et chimiques, rien que ça !

C'est en tout cas ce qu'interdit la licence, lisible à l'installation de ces deux logiciels... Comme quoi parfois, lire ce genre de texte jusqu'au bout peut amener les lecteurs à découvrir de jolies perles :-)

Source : <http://www.journaldugeek.com/2009/04/09/tu-ne-fabriquera-point-de-missiles-avec-itunes/>

Spécial

M@NIFEST@TION

Le collectif « Manifestation contre HADOPI » organise le 25 avril à 13 heures, une manifestation unitaire des opposants à la loi HADOPI, place Edouard Herriot, à Paris. Plus d'info ici : <http://www.manifestation-contre-hadopi.com/>

A ce moment, plus de 1 794 inscrits ont promis de venir manifester. Il en faudra au minimum 2 000 pour que la manifestation ait lieu. Plus que 206. **J - 4 !**